

CHARGE(E) DE PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT (temps complet)

CDD de 24 mois

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. La collectivité assure pleinement les compétences eau potable et assainissement depuis le 1^{er} janvier 2024 ce qui lui permet de maîtriser l'ensemble du « petit cycle » de l'eau.

ACTIVITÉ/TÂCHES PRINCIPALES

Missions principales

Sous l'autorité du Directeur de l'eau et de l'assainissement, le premier enjeu de ce poste est de consolider la mise en place de ce nouveau service public de l'eau potable et de l'assainissement. Pour cela, il s'agira de piloter plusieurs projets structurants et transversaux du service.

Activités/tâches principales

Construire et piloter le « contrat eau et climat » avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et notamment :

- Rédiger le projet « eau » du territoire et les « fiches actions » correspondantes
- Mettre en place la gouvernance et le périmètre du contrat
- Appuyer les communes pour le montage de leurs fiches actions (compétence eaux pluviales)
- Animer le contrat et assurer son reporting

Diagnostiquer les captages et les réservoirs de l'ensemble du territoire et élaborer la stratégie de mise en conformité.

Finaliser et mettre en place le règlement de service eau potable et assainissement unique à compter du 1^{er} septembre 2026 :

- en s'appuyant sur des groupes de travail technique associant élus, agents du service et agents des communes et sur le comité des usagers
- Ce règlement devra être simple dans sa rédaction et pédagogique dans son contenu

Piloter l'action corrective « agrément sanitaire » permettant de lever la non-conformité notifiée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Piloter la production du plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux et l'étude « Accès à l'eau pour tous » exigées par l'Agence régionale de santé.

Animer et accompagner le comité des usagers.

Produire les rapports annuels sur le prix et la qualité du service rendu 2025 & 2026.

Appuyer les encadrants du service dans leurs missions.

PROFIL

- Expérience en tant que chargé de mission, d'études ou de projets
- Master 2 ou diplôme d'ingénieur dans le domaine de l'eau potable, de l'assainissement, du génie civil, de l'environnement, du droit des administrations, etc.
ou Bac +2 avec 10 ans d'expérience
- Permis B

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

- Connaissances de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement
- Capacité à piloter des projets associant organisation, technique et réglementation
- Capacité à mener plusieurs projets et missions de front
- Bonnes capacités d'expression écrite et orale

QUALITÉS REQUISES

- Savoir fédérer des acteurs aux intérêts divergents
- Sens de l'organisation et flexibilité
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Diplomatie et sens de la communication
- Ecoute et sens de l'animation

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste en contrat à durée déterminée de droit privé d'une durée de 2 ans
- Convention collective des entreprises des services de l'eau et de l'assainissement (IDCC 2147)
- Poste à temps complet
- Basé à l'Ecosite du Vercors (lieu-dit Fenat à Villard-de-Lans)
- A pourvoir dès que possible

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- Rémunération en référence au groupe 5 de la convention collective à déterminer selon expérience
- Télétravail possible (1 jour par semaine)
- Accord collectif propre aux deux régies :
 - 37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
 - Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
 - COS 38
 - Participation mutuelle/prévoyance
 - Forfait mobilité durable

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adressez votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF** avant le 22 mars à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 VILLARD-DE-LANS

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter rgpd@vercors.org